

## UNE LENTE AGONIE DÉMOCRATIQUE

### Elections sans électeurs

Minimisée, l'abstention apparaît pourtant comme une donnée majeure des élections dans les pays démocratiques. Chaque jour plus répandue, elle affecte particulièrement les milieux populaires. Distants d'une quinzaine de kilomètres, le sixième arrondissement de Paris et la ville de Stains, en Seine-Saint-Denis, marquaient ainsi un écart de participation de 33 points, lors du scrutin européen de juin 2009. Un mouvement qui remet largement en question les fondements mêmes du suffrage universel.

PAR ALAIN GARRIGOU

DIMANCHE 7 juin 2009.

Dans le bureau de vote, il est 14 heures. Et seulement trois électeurs : un vieux monsieur en costume-cravate et deux dames aux cheveux blancs bien coiffés. L'une d'elles est embarrassée devant la table des bulletins. Dans cette région de France, on compte vingt-quatre listes. Venant à son aide, le président du bureau lui précise qu'il suffit de prendre deux bulletins pour entrer dans l'isoloir. Elle en prend trois. On a l'impression d'assister à un rituel un peu désuet auquel sacrifient encore quelques adeptes : le suffrage universel.

L'institution redevient incertaine, comme à ses débuts en 1848 quand, adoptée pour mettre un terme à l'insurrection parisienne de février, ses initiateurs se demandaient si les hommes, puisqu'il ne s'agissait encore que d'eux, iraient voter et s'ils le feraient dans l'ordre (1). Quelles raisons avaient-ils en effet de quitter leurs travaux et leurs villages pour désigner des représentants à un Parlement lointain ? Comment réagirait ce peuple qui venait de prendre les armes et dont la foule allait être reconstituée autour des bureaux de vote ? Avec quelques milliers d'électeurs seulement, les élections censitaires ne mobilisaient guère et suscitaient de violentes rixes. L'instauration du suffrage universel apparaissait donc comme lourde de périls... Avec plus de 80 % de participation et moins de troubles que prévu, le scrutin fut un succès qui déclencha l'enthousiasme des contemporains.

Quoique démenties, les inquiétudes de l'époque n'étaient pas absurdes puisque presque personne ne vota aux élections législatives partielles de juin 1848 (2). Il fallut plusieurs décennies pour imposer la régularité du mouvement d'électeurs allant voter, mus par le sentiment du devoir civique et pas sous la houlette des autorités, pour porter au pouvoir des programmes et des partis politiques plutôt que pour approuver un notable ou un empereur.

La République a institué un suffrage universel si bien fondé sur une participation relativement élevée et constante que cette dernière a pris une allure d'évidence. C'est elle qui, depuis un quart de siècle, s'effondre doucement comme en témoignent les élections européennes du 7 juin 2009. Largement majoritaire en France avec 59,5% des inscrits 56,7% en Allemagne, l'abstention est plus importante encore en Roumanie avec 72,6% 75,5 % en Pologne et même 80,4% en Slovaquie. La Belgique a massivement voté mais le vote y est obligatoire (3). Ce mouvement de désaffection est continu : il concerne 38% des électeurs européens en 1979, 41% en 1984, 41,5 % en 1989, 43,3 % en 1994, 50,5 % en 1999, 54,6 % en 2004 et 56,8 % en 2009 (4).

## Que valent les scores ?

Tous les scrutins sont affectés, à part 1 peut-être, en France, l'élection présidentielle. Les électeurs deviennent intermittents (5). Les sondages le jour du vote confirment le spectacle des bureaux de vote : les personnes âgées votent, les jeunes beaucoup moins. Par le simple renouvellement démographique, l'abstention devrait continuer à croître. L'avenir se dessine de régimes démocratiques sans électeurs, ou si peu que l'on pourrait revenir aux proportions qui étaient celles des régimes censitaires...

En France, en juin 2009, l'ensemble des listes ne recueillent les suffrages que de 36% des inscrits (il faut ajouter plus de 4% de bulletins blancs ou nuls aux 59,5% d'abstentionnistes) et de 25% de la population en âge de voter (le taux de non-inscription sur les listes électorales est de 11,5%). Comment expliquer ce record ? L'Europe laisserait les électeurs indifférents. En France, ils furent pourtant 70% à voter au référendum sur le traité européen de 2005. Celui-ci a suggéré que le long reflux n'était peut-être pas une fatalité. Près de 30% des électeurs perdus en quatre ans, cette évasion rappelle que les électeurs votent quand ils ont le sentiment que leur voix compte.

Le suffrage universel est demeuré longtemps une institution mobilisant les citoyens parce qu'ils croyaient à sa valeur morale et pratique. Ils élistaient sans doute des représentants pour autant que ceux-ci leur rendaient des comptes et donc qu'ils pensaient peser sur les grands choix politiques. Cette impression s'estompe, au point d'apparaître illusoire à nombre d'entre eux. Comment en serait-il autrement pour l'Europe alors qu'un président, fort d'un mandat interprété comme un chèque en blanc, a feint de changer le texte du traité européen pour le faire adopter par voie parlementaire ? Vous n'en voulez pas, peu importe, on l'imposera autrement. Ailleurs, le peuple fut convié à reprendre le chemin des urnes. Vous n'en voulez pas, peu importe, vous revoterez. Autant de fois qu'il le faudra. Et certains s'étonnent que des électeurs ne se soient plus déplacés pour exprimer une opinion qui semblait compter si peu...

*Affaiblissement du sens civique, nous dit-on. C'est là une mauvaise excuse permettant d'exonérer les professionnels de la politique.* S'il est toujours difficile, voire abusif, d'interpréter les abstentions, cette fois-ci les sondages nous facilitent, bien involontairement, la tâche. Ils ont en effet annoncé, sans grand risque de se tromper, le nouveau record. Peut-on alors soutenir que les abstentionnistes ont oublié un peu négligemment, un peu légèrement de voter ? Ils n'ont même pas éprouvé le besoin, comme les électeurs qui ont voté blanc ou nul, de voter pour le vote. Indifférence ?

Peut-être mais délibérée. Passivité ? Peut-être mais rebelle. Combien furent-ils ? Sans doute pas autant que les 30% qui ont délaissé les bureaux de vote depuis 2005, mais assurément beaucoup. Nombre de citoyens n'éprouvent désormais même plus le besoin de faire semblant, comme ces paroissiens qui se montraient à la messe pour ne pas se faire remarquer.

Le soir du 7 juin 2009, le premier ministre français, M. François Fillon, a célébré la victoire sans une allusion au record d'abstention. Les représentants des listes n'en semblaient guère attristés. Les uns étaient tout à leur défaite, les autres tout à leur victoire, celles de leur parti ou de leur personne. Avec la montée continue de l'abstentionnisme, à quel niveau s'inquièteront-ils ? 70%, 80%, 90% ? Des pays européens ont déjà atteint ces sommets, ils n'en ont pas moins élu leur contingent de représentants, dont les indemnités parlementaires viennent d'être largement augmentées.

**Nul n'a protesté. A l'extrême, cela peut fonctionner tant qu'il existera des candidats qui voteront pour eux-mêmes...**

L'échec collectif aurait dû intriguer tout le monde et interdire la suffisance des gagnants. Ceux-ci avaient attiré un peu plus d'électeurs que leurs adversaires mais ils devaient aussi leur succès à la désertion électorale. Si, au regard de l'ordre d'arrivée, des pourcentages et des sièges remportés, il y a des vainqueurs et des vaincus, il fallait encore se demander ce que valaient les scores de 27,8 % de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP) et de 16,2 % d'Europe Ecologie.

En réalité, une personne sur dix en âge de voter (9,58 %) l'a fait pour les listes UMP et une sur vingt (5,6 %) pour celles d'Europe Ecologie (6).

L'UMP fut au cœur des commentaires, parce que ses candidats arrivaient en tête et qu'ils étaient ceux du président. On découvrait pourtant que le parti majoritaire était très minoritaire. Quelles que soient les considérations sur le type d'élection, 27,8 % de suffrages exprimés marquent un recul sur le score de 31,18 % de son candidat au premier tour de l'élection présidentielle de 2007. Plus inquiétant pour lui, le parti présidentiel est seul. Les autres voix de droite peuvent difficilement se porter sûr lui. Ni celles du MoDem, dont la campagne fut marquée par l'« antisarkozysme. », ni celles de l'extrême droite, qui ont été déjà ponctionnées en 2007.

La composition de l'électorat ajoute à la noirceur du tableau. Comme en 2007, l'UMP l'a emporté grâce au soutien massif du vote senior. La démographie française n'a jamais compté autant de personnes âgées. Et jamais un parti ne s'est à ce point confondu avec la vieillesse. Selon un sondage effectué le jour du scrutin, l'UMP aurait obtenu 61% des suffrages exprimés par les électeurs de plus de 65 ans (7). Or les personnes âgées sont aussi les plus attachées au vote, alors que les jeunes se sont massivement abstenus. Le simple renouvellement des générations signifie que l'UMP perd ses électeurs plus vite que ses concurrents. Or l'augmentation de l'espérance de vie est aujourd'hui négligeable, et la génération du baby-boom arrivant à la retraite vote plus à gauche que les autres classes d'âge. Pour ceux qui en ont tiré profit, la participation inférieure à 10% dans les bureaux de vote des banlieues pauvres serait néanmoins une raison de se féliciter...

En principe, les journalistes politiques n'ont pas les intérêts de partis à défendre, mais des analyses à proposer. Pourtant, les commentaires ne sont apparus qu'un accompagnement bavard des jeux politiques au sens où ils ne dirent rien de plus que ce qui importe aux professionnels de la politique. La presse gouvernementale admirait le succès de l'UMP et de son grand homme ; l'autre, dite d'opposition, célébrait le succès écologiste et son grand homme. Quant au record d'abstention, il fut effacé par le silence des mots et le maquillage des chiffres : il n'était question que de pourcentages, pas de chiffres absolus.

Il ne suffit pas de dire que les journalistes politiques ne maîtrisent pas les méthodes de l'analyse de scrutin, qu'ils ne sont concernés que par les jeux de la classe politique et qu'ils partagent ses visions et ses enjeux. Ils savent aussi que la victoire et l'échec ne sont pas seulement une affaire de chiffres, mais d'interprétation. En politique « dire, c'est faire », selon la formule du philosophe John Austin (8), et il importe de faire croire à la victoire ou à la défaite pour la faire exister. Combien de fois ont-ils répété tout au long de la semaine comme un chœur antique. «le succès de Nicolas Sarkozy » ?

Pour l'établir, il n'ont pas lésiné sur les contradictions, expliquant dans un même mouvement que l'élection avait tourné à l'avantage de ceux qui avaient parlé d'Europe mais qu'elle permettait à M. Sarkozy d'accélérer les réformes en France, ou encore que l'antisarkozysme avait été rejeté mais que, selon les sondages, l'hostilité à M. Sarkozy était au premier rang des motivations de vote. *On n'a pas encore mesuré les dégâts que font à la démocratie, sous couvert d'analyse, les commentaires incohérents et partisans. A chaque élection, combien d'électeurs se sentent floués par les interprètes abusifs ?*

## **Il faut des citoyens, mais pas trop**

EN FAISANT de la politique en catimini, le commentaire participe à la fabrication du consentement. Elle repose sur la saturation de l'espace public : un prince omniprésent qui a tout loisir de multiplier les initiatives politiques, les actes concrets et les effets d'annonce; qui exhibe sa vie privée; qui est louangé par des ministres courtisans ne sachant plus parler sans le nommer. Un président flatté aussi par une presse aux mains de propriétaires qui sont ses amis, ou de patrons qu'il a nommés; par des journalistes qui n'ont plus l'impression d'obéir tant ils partagent les visions des puissants; par des sondages qui organisent la politique en rivalités personnelles et font parler un peuple «comme il faut».

Avant le référendum de 2005, les éditorialistes avaient scandé à l'unisson qu'il n'y avait pas d'autre possibilité que de voter « oui ». D'ailleurs tout le monde allait voter « oui », finit-on par croire, sauf quelques incurables adversaires de l'Europe et de la démocratie. Et quand il apparut que l'on pouvait voter « non » pour d'autres raisons, les faiseurs d'opinion se déchaînèrent. Il fallait être sot ou trompé. Depuis, qui n'a pas entendu la ritournelle, même chez les plus hostiles à M. Sarkozy : « Il n'y a personne en face » ?

Cette saturation de l'espace public prive les citoyens d'avenir. Il faut des citoyens, mais pas trop et seulement pour approuver. *Sans y prendre garde, la France a retrouvé un grand principe de la dictature bonapartiste : le plébiscite.*

Pour obtenir le consentement, il faut créer la confusion que dénonçait Gustave Flaubert après le désastre de Sedan : « Tout était faux, faux réalisme, faux crédit et même fausses catins (...). Et cette fausseté s'appliquait surtout dans la manière de juger (9). »

\* Professeur de science politique à l'université de Paris-Ouest-Nanterre. Dernier ouvrage paru : *Les Secrets de l'isoloir*, Thierry Magnier, Paris, 2008.

(1) Lire «Le suffrage universel, "invention" française », *Le Monde diplomatique*, avril 1998.

(2) Les candidats pouvaient se présenter dans plusieurs lieux à la fois. S'ils étaient élus plus d'une fois, ils devaient choisir un siège et provoquaient ainsi de nouvelles élections dites partielles pour les sièges non pourvus.

(3) Instaurée en 1894, cette modalité expose les abstentionnistes à des amendes et, en cas de récidive, à des mesures telles que la radiation des listes électorales et l'exclusion des nominations, promotions et distinctions publiques. En pratique, les poursuites sont rares, notamment à cause de l'encombrement des tribunaux, mais demeure l'efficacité du stigmat social. (4) Cf. Guillaume Courty et Guillaume Devin, *La Construction européenne, La Découverte*, Paris, 2009.

(5) Cf. Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen, *La Démocratie de l'abstention*, Gallimard, Paris, 2008.

(6) Il s'agit du taux de mobilisation, c'est-à-dire de la proportion de votants par rapport à la population électorale potentielle, soit la population en âge de voter.

(7) Sondage TNS Sofres-Logica, 7 juin 2009.

(8) John Langshaw Austin, *Quand dire, c'est faire* (1970), Seuil, coll. « Points Essais », Paris, 1991.

(9) Gustave Flaubert, lettre à George Sand, 29 avril 1871, dans *Correspondance complète*, L. Conard, Paris, 1926-1954, 6<sup>e</sup> série (1869-1871), p. 229-230.